



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC

Question écrite n° 43130

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'absence d'évolution de la situation des PEGC. Malgré des déclarations encourageantes sur la possibilité d'une réflexion globale sur le devenir des corps placés en voie d'extinction, il semble qu'aujourd'hui prévalent le statu quo et une absence de volonté réelle de réexaminer les dispositifs. Il demande au Gouvernement ce qu'il en est réellement de ses intentions en la matière, et rappelle l'urgence de prendre la réelle mesure de la situation d'inégalité des PEGC vis-à-vis d'autres corps assurant les mêmes fonctions.

Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des PEGC, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation sera engagée le moment venu avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part les conditions dans lesquelles seront mises en oeuvre l'extinction des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations de perspectives de carrière qui peuvent être apportées notamment aux chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive et aux PEGC.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43130

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1559

Réponse publiée le : 14 août 2000, page 4820